



Adhésion 2025

Adhésion de base : 70 euros
Coût mensuel par salarié : 14 euros par salarié

Coordonnées de l'association :

Association :
Président :
Adresse de l'association :
CP : Ville :
Tél :
Courriel :

souhaite adhérer au Phare du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Fait à.....
le.....

Signature

Afin de mettre à jour notre fichier 2025, pourriez-vous nous communiquer les coordonnées du ou de la trésorier/trésorière de votre association à qui nous adresserons les factures trimestrielles :

Prénom et nom :

Adresse ou courriel pour l'envoi de la facture :

.....

.....